

Trame verte et bleue péri-urbaine et urbaine

Observation des pratiques et expérimentations

Étude des usages n°5 :
Privas

Étude réalisée par Franck Léard et Isabelle Daëron



Action financée par la Région et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, et
le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)



Les partenaires de l'action régionale «Trame verte et bleue urbaine et
péri urbaine - Expérimentation et observation des pratiques »



Introduction

I - PRÉSENTATION DU CONTEXTE D'ÉTUDE : PRIVAS

II. ENJEUX RELATIFS À L'INTÉGRATION DES TVB

1. Une ville qui cherche à redynamiser son territoire avec la TVB
2. Des orientations hésitantes entre développement économique et renforcement environnemental
3. La découverte de la problématique environnementale dans la ville
4. La compréhension des informations et les formations spécifiques à la TVB

Introduction

Privas est la dernière commune visitée par le binôme sociologue-designer dans le cadre de l'expérimentation TVB. Venant en fin d'étude, elle était l'occasion de confirmer ou d'infirmer des hypothèses émises dans l'étude des précédents terrains d'expérimentation. Aussi, elle s'est focalisée sur des dimensions parfois peu investies dans les autres territoires, notamment sur les questions de formation des élus ou de fonctionnement du service espaces verts. Les premiers entretiens et observations réalisés laissaient ainsi apparaître des habitants qui n'avaient qu'un avis limité sur les questions de végétalisation bien que conscients des contraintes qui pèsent sur la commune. En dehors des considérations sur la spécificité de la ville, les usages en matière d'environnement ne différaient guère des éléments déjà mis en avant dans les autres terrains d'expérimentations. Le focus s'est fait alors sur les étapes préliminaires, à savoir les contextes de réception et de prises de connaissances. Privas a été ainsi une façon d'apercevoir comment une commune se positionne et se met en réflexion autour du projet TVB dans un état initial, pour ne pas dire natif. Les reconfigurations et les questionnements que cela impose méritaient d'être étudiés pour penser, dans une optique comparative, les différents contextes où vient s'actualiser la démarche TVB.

I - PRÉSENTATION DU CONTEXTE D'ÉTUDE : PRIVAS



La ville de Privas est la dernière commune à s'inscrire dans l'expérimentation TVB avec une prise d'information et de validation qui a été longue à se faire, notamment dans le choix des sites. Elle fait donc partie des communes qui ont eu un temps court d'appropriation de la démarche TVB mais qui permet justement de saisir cet état initial, qui semble être décisif dans l'adoption des principes de la TVB. L'expérimentation de Privas laisse en effet apparaître de nombreux points d'analyse quant aux difficultés d'appropriation des principes de la TVB dans un contexte géographique marqué par la ruralité et l'éloignement vis à vis de métropoles influentes. Valence, première grande agglomération est en effet à 45mn de Privas mais son accès se fait par les routes tortueuses de la vallée .

Ville administrative et préfecture de l'Ardèche avec ses 8300 habitants dans une aire urbaine qui en comporte 20000, Privas bénéficie d'avantages certains dans son inscription dans un environnement naturel remarquable mais qui est contraint par les monts et vallées qui l'entourent. Ville encaissée en fond de vallée avec des accès provenant des vallées environnantes, elle connaît des migrations pendulaires problématiques dans la mesure où elle bénéficie d'une centralité importante dans le bassin privadois. Cette centralité en fait une commune à l'attractivité évidente pour les vallées de l'Ouvèze ou de la Payre, mais qui, a contrario d'autres communes étudiées comme Moûtiers (dont elle partage un certain nombre de similarités formelles), ne bénéficie pas d'une attractivité saisonnière marquante. À l'inverse du Sud Ardèche, où le tourisme est beaucoup plus développé, Privas peine à attirer et faire résider des touristes qui pourraient apporter un autre dynamisme à la ville et au territoire.

L'inscription dans l'expérimentation représente pour la commune une occasion de renouveler une réflexion et des pratiques sur son attractivité en l'indexant à des projets de développement urbain axés sur la composition d'une nouvelle image de la ville. La valorisation du territoire est en effet depuis quelques années marquée par la revendication de sa ruralité en mettant l'accent sur le goût, les terroirs et la gastronomie locale. L'option de marketing territorial est l'orientation choisie par la commune pour revitaliser la ville, qui connaît depuis les années 80 un déclin de sa population résidente ainsi qu'un taux de chômage important de 18,2%, bien supérieur aux moyennes nationales. Privas semble ainsi être pris, comme nombre de communes situées en zone rurale, dans une spirale de perte de rayonnement économique et d'attractivité résidentielle, qu'elle souhaiterait compenser par une inscription forte dans son territoire et une revalorisation par son entrée paysagère.

La TVB prends alors tout son sens dans cette entreprise de requalification en donnant des perspectives de développement d'un tourisme vert, moteur essentiel dans l'optique de réinsuffler une dynamique positive dans la commune ou l'agglomération. Pourtant, l'étude sur l'expérimentation TVB laisse apparaître un contexte d'implantation pour le moins complexe pour que l'adoption puisse se faire aisément. Les dissensions et les concertations sur la définition d'une zone prioritaire ont été laborieuses comme les incompréhensions ou les interprétations face au dispositif TVB. De plus, le contexte territorial de l'agglomération démontre une fois de plus la spécificité des approches TVB dans une ruralité bien singulière (montagneuse, vallonnée et aride). Cette singularité spatiale et morphologique comme les raisons qui poussent la commune à s'inscrire dans l'expérimentation en fait un terrain particulièrement intéressant dans l'option comparative qui est la nôtre. Elle permet de voir en effet comment la TVB peut être un instrument d'une politique tout autre qu'uniquement environnementale comme elle permet de mettre en avant l'importance de la phase de présentation des éléments pertinents.

II. ENJEUX RELATIFS À L'INTÉGRATION DES TVB

1- Une ville qui cherche à redynamiser son territoire avec la TVB

Les particularités de la commune et du territoire sont maintes fois signalées dans les entretiens. Les habitants comme les élus et techniciens connaissent et revendiquent une certaine différence de fonctionnement à l'échelle du département comme de l'agglomération ou de la commune. L'Ardèche fonctionne un peu comme une enclave avec des règles spécifiques, fruit de son histoire. Cette spécificité donne l'occasion de légitimer et de revendiquer une identité forte pour la commune à travers l'exploitation de la symbolique de son terroir. L'inscription dans l'expérimentation TVB représente ainsi pour le maire une occasion de mailler les questions environnementales à une certaine représentation de la commune, liée à son agriculture, son terroir, son paysage et sa gastronomie. Située en tant que porte des vallées ardéchoises, Privas, à travers les ambitions du maire, souhaite développer une qualité d'accueil au sein de son territoire et pas simplement pour la commune elle-même. La TVB devient ici un outil indexé à des politiques de valorisation du territoire, comme de la ville. Ici, il est question de faire résonner l'identité de la ville avec son territoire, les aménagements naturels servant ainsi de décor à une entreprise de requalification plus ambitieuse. Le maire se fait fort de son expérience en tant que président du PNR des Monts d'Ardèche et souligne la nécessité de travailler la pédagogie et la compréhension des différents statuts que peuvent comporter ces zones naturelles.



« Je suis très attentif à tout ce qui favorise la TVB, y compris le bien être des gens, j'ai toujours été partant et volontaire pour essayer d'initier des projets plus ambitieux. Il faut créer des projets durables et qui s'enracinent... J'ai mis en place le parc naturel régional, j'ai été son premier président et on a travaillé avec les chambres consulaires pendant 8 ans... Ça a nécessité des études complexes et douloureuses. On est sur un territoire qui a pris l'habitude pendant des années de faire comme il voulait, on a les chasseurs, les pêcheurs, les agriculteurs, les pratiquants de moto, de quad, de 4x4, on a eu tout le monde contre nous parce qu'il y a eu une mauvaise interprétation étymologique... Ils pensaient qu'on voulait mettre un parc national et qu'on allait chasser tous les habitants pour en faire un sanctuaire naturel avec des réserves... Il a fallu renverser la tendance et expliquer que les activités de l'homme sont privilégiées et les traditions, les hommes, les savoir-faire, tout cela devait être au centre des procédures et que la nature, on allait l'utiliser bien sûr, la faune, la flore, les habitudes culturelles. Il fallait valoriser tout ça à travers la gastronomie, le goût, les savoir faire, les productions, ce côté très vierge du territoire... » (Maire de Privas).

Cette volonté de mettre en avant les traditions et la gastronomie locale s'attache à tirer bénéfice de l'existant et à exploiter la « virginité » de son territoire sous un angle jamais traité jusque là. La volonté de saisir l'identité agricole du territoire et d'en faire le symbole de la ville est une orientation forte voulue par le maire mais qui s'inscrit dans une résonance concernant davantage l'intercommunalité, voire le département, que la seule commune de Privas. L'utilisation de la châtaigne comme symbole de la ville se présente comme le prolongement des initiatives faites autour de la gastronomie. Utiliser ces marqueurs identitaires représente une des pistes envisagées mais dans laquelle l'environnement et la TVB joue un rôle secondaire, voire instrumentale, dans l'état actuel de leur réflexion : *« On a pris le thème de la voie verte car ça nous paraissait une bonne entrée et elle nous permet d'avoir des ramifications sur d'autres territoires. Mais à partir d'elle, l'aboutissement, on va faire des propositions d'extension, de visite, d'intérêt... Le tourisme vert, c'est pas ça, c'est un peu galvaudé. Si on travaille sur les traditions... dans ce département, on travaille sur les qualités depuis toujours, c'est pas des gens de l'extérieur qui peuvent nous dire "Ah vous avez de la chance", on le sait et on le pratique. Après il faut le valoriser à travers des pistes nouvelles, alors la gastronomie... Nous on est site remarquable du goût, on tient à explorer toutes les pistes possibles et on a des initiatives intéressantes en ce moment avec des chefs qui travaillent sur des produits qu'on ne connaît pas. Les herbes comestibles et les fleurs comestibles, ça se travaille. Privas doit être le représentant d'un territoire qui n'est pas assez exploité. »* (Maire de Privas)



Le grilloir à châtaignes souligne l'identité gastronomique de Privas

Pourtant, cette direction prise par le maire va à l'encontre des orientations souhaitées par l' élu à l'environnement. La secrétaire de mairie précise cette dissension en discutant des orientations divergentes entre eux. *« J'ai vu le cheminement de la pensée du maire au cours de l'entretien... La veille, je me suis rendue compte que sa vision n'était plus vraiment en adéquation avec l'idée de la TVB, qui n'est pas celle de l' élu qui porte le projet TVB... et comme ils n'ont pas eu le temps de se voir pour échanger là dessus, il va falloir vite organiser une rencontre entre les deux pour se remettre d'aplomb. Il faut aussi garder l'idée d'un tourisme vert mais la vision qui prime c'est celle de l' élu à l'environnement, qui lui est en partenariat avec le CAUE et la LPO, et puis aussi, réfléchir sur un développement de tourisme marketé... Le maire a envie de développer économiquement sa ville mais par ce qui a été un peu perdu ces derniers temps par la valorisation d'un terroir propre à Privas... ce n'est pas évident... où est la châtaigneraie ? Elle est à 15km... Pas à Privas... Nous avons des vestiges de culture en terrasse ? Il y a des visions qui diffèrent... Le maire se sert de la trame verte et bleue comme un label pour en faire un outil de marketing touristique. Il veut par ailleurs développer le label site remarquable du goût. »*

De la même manière, les enjeux de la biodiversité en ville ne sont pas saisis quand ils sont indexés à d'autres projets ou programmes d'action. Pour certains, le développement du tourisme vert passe ainsi par une mise en cohérence avec d'autres dimensions de la vie de la commune : « *Si on parle de tourisme, il ne faut pas oublier que Privas, c'est une cité résidentielle et administrative... Qu'on commence par essayer de dynamiser le centre-ville, le côté festif estival pour que les gens aient envie de sortir à 23h même en plein été, c'est compliqué... Moi, je veux bien qu'on me dise qu'il faut développer le tourisme vert, mais il ne se fait pas seulement dans le seul espace équipé pour pouvoir faire de la ballade... S'appuyer sur la trame verte pour essayer de sensibiliser les habitants de Privas qu'il y a intérêt à préserver ces structures paysagères dans la ville... la sensibilité à l'espace vert intramuros dans Privas, c'est compliqué. Les gens viennent sur Privas pour bosser, ils profitent du paysage en étant sur les coteaux limitrophes. On est vite dans la nature en somme... » (Représentant de la Chambre d'agriculture).*

Privas possède en tant que ville de préfecture une grosse part de son activité liée aux fonctionnements de ses administrations. Sa taille réduite (12km²) et sa population de 8700 habitants en fait une ville d'importance relative mais dont le rayonnement dans les vallées ardéchoises demeure indéniable de par sa centralité et son activité. Située à 45mn de l'agglomération de Valence et Montélimar, Privas représente une porte d'entrée dans les monts d'Ardèche mais sans posséder une sphère d'influence socio-économique d'importance dans la région. L'éloignement relatif vis-à-vis des grands axes de circulation de la vallée du Rhône en fait par contre un territoire attractif pour les résidents et les activités du département ardéchois, bien que la polarité d'Aubenas vienne pondérer cet aspect des choses. La morphologie du territoire communal est à l'image du département, à savoir une ville en fond de vallée, avec des routes sinueuses, des constructions en pente et un centre-ville qui tend, comme dans bien des communes de France, à perdre de son dynamisme de par les orientations urbaines réalisées au cours du temps. En effet, il existe dans cette commune une double polarité urbaine avec un développement d'activités commerciales dans le bas de la commune vers la zone du Lac, qui vient altérer la vitalité du centre-ville. L'absence d'un réseau de transports en commun (le réseau de bus privadois verra le jour en septembre 2018) impose une utilisation de l'automobile pour la population pour pouvoir s'y rendre, mais une partie d'entre elle, notamment les plus âgés, a des difficultés d'accès à ses zones.



Le centre-ville de Privas

« Le projet économique qu'ils développent c'est sur l'espace naturel, pour faire simple c'est de partir de la zone commerciale où c'est du turn-over de boîtes à chaussures. On est une commune de 8000 habitants et on voudrait avoir une zone commerciale comme les agglomérations de 50000 habitants, on veut concurrencer Valence ou Montélimar... Si on raisonne au niveau du SCOT, on va avoir du mal à justifier cette implantation alors qu'on veut protéger les commerces de centre-ville. Dans l'idée des élus, il y a les riches qui achètent dans les boutiques du centre-ville et les gens moins friqués vont dans la zone d'activité... Après, on veut continuer à développer la zone d'activité en créant des entreprises et en bouffant l'espace naturel jusqu'au collège... et on crée des logements, et on crée un complexe éducatif, en soi c'est pas idiot mais on transfère la centralité de la ville vers la zone du Lac, sauf qu'on n'a pas de transports en commun, on a des mouvements pendulaires terribles. On veut quand même amener sans réflexion avec les communes voisines un développement urbain vers un espace peu desservi et encore plus loin que les premiers services délocalisés du centre-ville vers cette zone... Le Pôle Emploi a redéménagé de nouveau, l'Urssaf, tous les garages sont tous dans la zone du Lac, donc tous les services sont en train de se décaler vers le lac sauf que ce n'est pas une centralité, il n'y a rien... Les petits vieux du centre, il sont obligés d'avoir une navette, ça fonctionne pas excessivement bien. Il n'y a pas une organisation de la centralité mais là on la décale, c'est un non sens... Alors bien sûr ce sont des pelouses sèches, pour le maire ça ne vaut rien... pour lui, c'est pas une luzerne, c'est pas du maïs. Il y a un décalage entre l'enjeu environnemental de la biodiversité et l'enjeu urbain de développement... » (Représentant de la Chambre d'agriculture).

L'une des caractéristiques de Privas réside également dans les migrations pendulaires importantes qui contraignent la ville à se doter de surfaces de parking conséquentes et ce au détriment des surfaces végétalisées. Les circulations sont intenses et la vieille ville, non piétonnisée, est à certaines heures engorgée par les automobiles alors que dans d'autres temporalités, les espaces de stationnements sont sous-utilisés : « *il faut arrêter de faire des parkings... c'est dramatique, il faut venir le week-end, le dimanche... des hectares de parking vides...* » (Habitant).

Cette présence de l'automobile semble habituelle pour les habitants qui, en tout cas ceux du centre ville, paraissent davantage perturbés par les bouchons aux heures de pointe que par la surfréquentation des espaces de parking. En conséquence, le manque de parc urbain se fait sentir et celui existant n'offre qu'un espace limité, rarement fréquenté car peu accueillant de par sa morphologie. « *Les habitants du centre-ville sont des vieux... C'est une question de typologie de publics qui ont des faibles moyens. Ils n'ont pas les moyens de tourner le dos à la ville et de profiter de la nature, il y a des choses à faire en centre ville* » (Représentant de la Chambre d'agriculture).

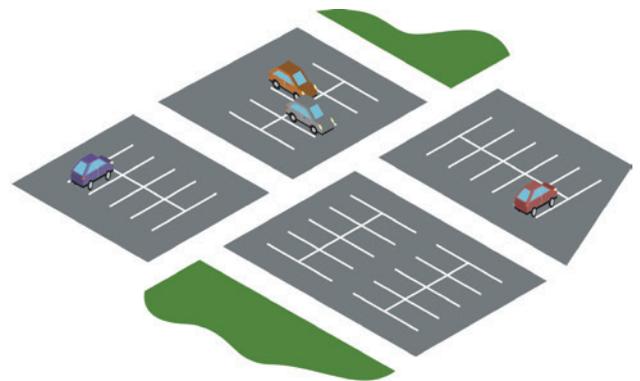




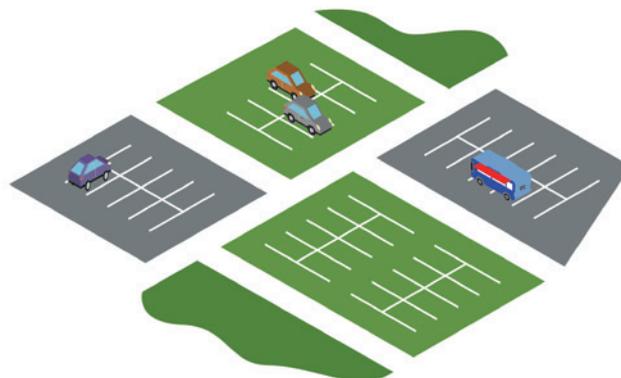
Les parkings du centre-ville soumis aux flux de migration pendulaires



Usage des parkings en journée



Usage des parkings en soirée et les weekends



Repenser l'usage et l'aménagement des parkings selon les temporalités

Ainsi, la municipalité semble vouloir utiliser le principe de la TVB en l'incluant dans d'autres projets au risque de lui faire perdre sa substance environnementale. Le saupoudrage d'éléments de végétalisation se laisse apercevoir dans la mise en place de bacs et pots sur la place de l'Hôtel de Ville qui viennent compenser sa forte minéralisation. L'intention de saisir une opportunité prend ici tout son sens et l'annonce de l'inscription dans l'expérimentation effectuée par voie de presse avant même une prise de connaissance de la complexité des enjeux traduit un positionnement fort qui peut se comprendre comme un affichage des intentions.



La mise en place d'éléments de végétalisation dans la ville.

14 *« Ce qui est dramatique, c'est qu'on fait plus de conneries aujourd'hui... La dernière zone d'activité économique qu'ils ont montée c'est à côté de la carrière, ils ont tapé la montagne pour faire de la Halle aux Chaussures, du Picard et du Mcdo, ils ont attaqué la montagne avec des coûts astronomiques, équipés bien évidemment, ils se sont donnés bonne conscience en donnant quelques panneaux photovoltaïques... Ils ont décaissé la montagne mais s'ils se tapent un bon épisode cévenol, ils se prennent un bout de montagne sur la gueule. Comment ils raisonnent... Dans la zone du Lac, c'est en contrebas..., des gars ont perdu leur bagnole dans le rond-point avec des bassins de rétention avec des cuvettes qui se remplissaient dès que ça pleuvait... sauf qu'ils ont continué à imperméabiliser sur la zone humide et c'est pas parce qu'on a mis un alignement d'arbres sur le bord des routes, qu'on a intégré la notion de trame verte ou de verdissement... »* (Représentant Chambre d'agriculture).

La commune étant au début de son expérimentation, se mêlent les intentions louables et une confusion quant aux modalités et aux finalités de mise en œuvre des TVB. L'insertion de la TVB dans des projets de développements urbains et économiques tend ainsi, comme l'empressement à communiquer à son égard, à faire feu de tout bois. La perspective d'un projet ambitieux qui permettrait de rééquilibrer les insuffisances en terme de végétalisation urbaine génère une forme d'enthousiasme devant les possibilités offertes par la TVB mais qui devient, dans l'état des connaissances, un objet soumis à la sémantique des jeux politiques.

2- Des orientations hésitantes entre développement économique et renforcement environnemental

Les possibilités sont nombreuses et se doivent d'être jouées sur l'échiquier des argumentaires de chacun. Or, les différentes réunions et présentations faites par le CAUE en direction de l'élus concerné n'ont pas encore été suffisamment relayées auprès des autres membres décisionnaires. Cet état de fait permet de montrer en quoi les phases de présentation de la démarche TVB se présentent comme une étape décisive qui va permettre d'accroître l'acceptabilité du projet. Cette séquence est ici décrite par quelques personnes interviewées lors de l'étude qui permettent de souligner les limites et les avantages de celles existantes. Pour la secrétaire de mairie, les difficultés de communication interne à la Mairie expliquent en premier lieu les difficultés de réception : *« La communication entre nos services pêche... c'est une réalité. Elle pêche car on fait beaucoup de choses. La responsable environnement n'a pas été tenue au courant du dossier CAUE, le responsable Espaces verts ne s'est pas senti investi dans ce dossier, il n'en a pas vraiment connaissance et il a été remplacé par les services techniques. Il devait être remplacé par un de ses collègues mais ce dernier était absent. Nous, en interne, avant de communiquer à l'extérieur, il faut communiquer déjà entre nous car ça ne passe pas toujours très bien... Je nous donne collectivement 4/10... Communiquer à l'extérieur, c'est devenu important que vous ayez des experts en communication et vous ne vous sentez pas le droit de le faire et on se rend compte que pour communiquer sur un sujet qui n'est ni compliqué, ni difficile – il est complexe – il suffirait d'avoir des mots simples et intelligibles... Il faudrait associer le CAUE et notre chargé de communication pour accroître la dynamique ».*

Trouver des porteurs de projets (élus, techniciens) en interne représente une étape nécessaire que la commune a eu du mal à franchir. Une mobilisation au préalable des acteurs semble être un facteur déterminant dans l'acceptation de la démarche. Elle nous explique alors les précautions qui ont été prises pour que la commune s'inscrive dans la démarche : *« On a dépensé beaucoup d'énergie à convaincre... et ça n'a pas été une mince affaire, sur comment on amène les préconisations pour les élus, non elles ne vont pas s'imposer à vous et vous empêcher de faire tout ce que vous avez envie de faire... Ici, si on n'a pas le soutien de l'élus, ça ne passe pas... s'il n'y en a pas un qui y croit, ce n'est pas possible... ». L'élus s'est quant à lui investi pour porter ce projet mais une autre difficulté s'est dressée contre eux, résidant dans le temps d'appropriation. « Alors on a utilisé les éléments de langage... on a fait de la langue de bois pour convaincre mais dans la vie de toute collectivité locale, il y a un rapport au temps qu'on n' imagine pas de l'extérieur et les élus, on aimerait les informer plus mais faut-il encore avoir le temps et même eux, ils ne l'ont pas. Trouver le temps de passer la bonne information... on a été le porteur d'une parole qui était construite dans le discours du CAUE et de la LPO, on a fait fonction de filtre pour rassurer. Après il y a aussi les exigences juridiques du droit des collectivités, on essaie que ça soit inscrit au prochain conseil puis on attend la validation... Et c'est frustrant car on n'a pas le temps, on aimerait bien en savoir plus sur telle action, on lit certaines propositions qui semblent séduisantes du coup on a des idées et puis il faut vite les noter car on passe d'un dossier à un autre... Après on sait qu'il y a le court terme et le long terme... ».*

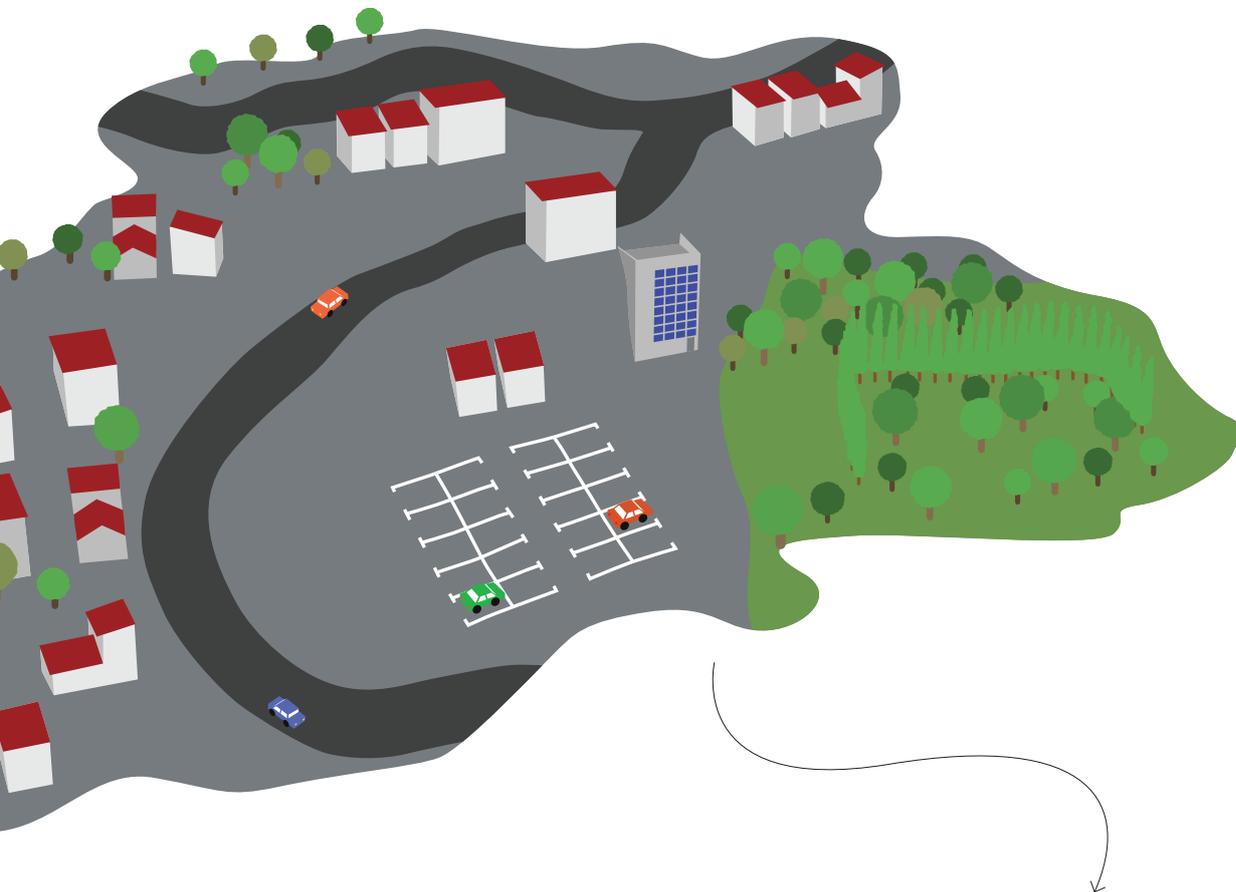


La question du « filtre » renvoie ici à la question de la traduction d'un discours d'experts ou de techniciens (que certains qualifient de technocratiques) dans la visée des modalités d'action spécifiques au domaine d'action des élus eux-mêmes. Cette traduction opère sur le champ sémantique mais aussi sur les perspectives à moyen ou long terme, sur les projets existants et sur les intentions plus globales notamment, comme c'est le cas à Privas, de redynamisation du territoire. La dimension temporelle se présente alors comme décisive dans bien des cas. Ici, l'acceptation de la démarche expérimentale a déjà été une épreuve de transmission d'informations capitales, de communication, d'explication et de rassurance face aux enjeux environnementaux et urbains. Les temps de présentation et de réunions spécifiques sont parfois d'une importance centrale qui va déterminer les adhésions de chacun au projet TVB. Toutefois, ces réunions affrontent le manque de temps des élus et des professionnels eux-mêmes, qui se retrouvent parfois avec des informations mal saisies ou comprises en fonction d'un confort de réception qui n'est pas toujours au rendez-vous : « *Le temps d'appropriation est personnel... ça dépend du niveau de compréhension des élus. Mais il y a des choses qui doivent être expliquées, ça fait une masse de données, et encore il y a des illustrations (rires) dans le powerpoint. C'est dense mais ce n'est pas très clair... ça, ça mérite d'être expliqué. Vous êtes un élu, vous assistez à une réunion, c'est très dense, les documents présentés, c'est très dense, et si vous, vous n'avez pas un support... Il y a des gens qui sont dans le toucher du papier plutôt qu'un ordi, si vous n'y consacrez pas du temps, il y a des choses qui sont oubliées... Là, le travail du CAUE, il y a un travail énorme... Mais comment c'est lu et reçu c'est autre chose* » (Secrétaire de Mairie).

La secrétaire parlera aussi d'un manque de personnel dans les mairies qui les oblige tout un chacun de passer d'un dossier à un autre sans avoir la possibilité et le temps de prendre la mesure des choses. La saturation informationnelle semble être l'une des causes explicatives du manque de réception des élus aux présentations des principes de la TVB. Le travail de l'élu compose avec une multiplicité de domaines d'action et de décisions à prendre dans un temps contraint, pour peu que ce temps ne s'ajoute pas avec une activité salariée complémentaire, notamment dans les petites communes. Le manque de disposition cognitive à recevoir des éléments d'informations pour un sujet problématique ou polémique, comme l'environnement, contribue bien souvent à se conformer à d'autres types de fonctionnements, inhérents aux jeux de pouvoir.

« *Vous avez des querelles politiques autour de thèmes qui devraient être fédérateurs car portés par plusieurs collectivités... Ici, nous sommes dans un contexte où il y a 8703 habitants, c'est une petite ville qui a affaire à une communauté d'agglomération. C'est une transformation de la géographie territoriale inévitable et du coup, vous vous retrouvez avec des décideurs politiques qui ont connu ce qu'il se passait avant et qui se retrouvent avec des clivages partisans et même moribonds, moi je les sens s'éloigner de plus en plus de la population. Et c'est comme un petit théâtre qui est en train de s'organiser tout seul avec quelques spectateurs sélectionnés et c'est dommage car ça ralentit les choses. Ça crée des crispations inutiles, et surtout des crispations qui sont supposées. Alors voilà, dans telle collectivité, la présidente n'est pas de la même couleur politique que celle de la ville, ça crée des situations de tensions qui parfois s'exacerbent et qui prennent en otage les projets... On a eu des crispations présumées, parfois relayées par les techniciens et les fonctionnaires des collectivités... Quand on se sent légitime dans le projet qu'on porte, on ne devrait pas perdre du temps comme ça... Alors ça en amuse certains, qui font des pseudos stratégies... mais quelle perte de temps* » (Secrétaire de Mairie).

La saturation informationnelle, les jeux d'acteurs relatifs au jeu démocratique de débat et de conflictualité argumentative, le manque de temps voire de personnel, les dispositions cognitives des élus constituent des freins d'importance dans la réception des arguments spécifiquement liés aux avantages de la TVB, aussi bien sur les bénéfices sur la biodiversité que pour la population. L'argument rationnel, construit, présenté de façon à valoriser les perspectives positives, sans ignorer les plus douloureuses, comme celles du coût ou des réorganisations de la façon de penser la gestion des espaces verts, ne semble pas suffisant pour influencer sur les représentations des élus.



La TVB prévue hors de la ville

« Sur Privas, malheureusement, avec les enjeux environnementaux qui sont souvent très ponctuels, ils sont dilués dans des enjeux plus importants... Privas, ils connaissent le site Natura 2000, une évaluation d'une incidence environnementale, ça va les emmerder... Ils ne vont pas se poser la question d'impact négatif... Ils ne sont pas forcément accompagnés par des bureaux d'étude qui sont terribles. En matière d'ingénierie, s'il n'y a pas un DG ou un urba qui dit au maire, ça ne va pas... Si on est dans une logique très verticale, on est très loin d'intégrer une TVB. Je connais au moins deux élus qui ont des connaissances suffisantes en terme d'écosystèmes... qui sont des jeunes élus, ça compte aussi, qui ont eu des soucis de gaspillage de ces espaces naturels... D'autres sont encore dans des perceptions du développement de l'urbanisme qui date d'avant le SRU, c'est une vision d'avant Grenelle, on est dans le POS amélioré mais là-dessus, on rame... car on n'a pas les enjeux des grandes agglomérations... » (Représentant de la Chambre d'agriculture)

L'actualisation des connaissances et la prise en compte du contexte de l'élu dans lequel celles-ci se font deviennent des pistes d'amélioration des présentations CAUE. En effet, la structuration formelles des présentations, comme leur temporalité dans l'agenda des élus, deviennent des éléments à prendre en compte dans l'optique d'influer sur les représentations face à un dispositif qui oblige à penser une complexité qui les effraient ou les déstabilisent.

3- La découverte de la problématique environnementale dans la ville

À bien des égards, les premières prises d'information et les premières opérations menées pour compenser la faible végétalisation de la ville démontrent l'absence d'une culture commune en terme de compréhension des enjeux de la TVB. Tirillées entre plusieurs pôles de décision, les expertises proposées par le CAUE, comme les savoir-faire développés par les agents, ne semblent pas être entendus à leur juste mesure. Ainsi, l'exemple du parc urbain existant démontre un intérêt mesuré pour cette thématique de la végétalisation. L'obsolescence du parc et sa rare fréquentation interrogent cependant peu la municipalité qui craint de devoir faire face à des plaintes de la part de la population. Devant cette crainte, la commune préfère entretenir l'existant même si ce dernier ne semble pas correspondre aux nouvelles pratiques portées par certains des agents espaces verts. Pour le responsable des espaces verts, le parc n'est pas adapté aux usages des habitants, fréquenté par les salariés pour les pauses méridiennes mais dont le terrain de pétanque occupe une place disproportionnée au regard de son usage réel : *« Il y a un parc... le parc Lancelot, il a plus de 40 ans... Cet aménagement a été refait, on a repris, les haies de Cyprès sont trop vieilles, c'est obsolète... Faudrait tout refaire, le choix des espèces n'est pas bon, c'est une entreprise extérieure qui avait fait le choix de cela et le maille qui est en bas où les gens jouent aux boules est trop serré. Le problème actuel quand vous coupez un arbre, il y a tout le monde qui monte au créneau, vous dire que c'est inadmissible... Alors que ce serait mieux de laisser de l'espace pour que les autres puissent mieux vivre, et ça éviterait de les tailler. J'aurais préféré que les arbres, on les fasse monter en semi port libre même si on doit tailler... »* (Responsable des Espaces Verts).

Ce parc pourrait faire l'objet d'une opération exemplaire pour impulser une dynamique de végétalisation, mais le maintien des pratiques existantes et la non remise en cause des fonctionnements et des organisations internes semblent être une priorité : *« Il suffit de regarder les parkings ou l'espace du parc de la ville... Pour trois jours de boules par an, ils ne le touchent pas alors que ça pourrait être un super espace vert urbain, il y a une aire de jeux, il y a une possibilité, c'est hyper urbanisé... C'est grillagé, c'est ancien... Le parking, là, il a au moins 40 ans. Le verdissement de Privas, y compris sur les opérations façades, isolations, toit végétalisé, on pourrait en avoir un... On peut faire des opérations comme ça pour passer le cap... Moi, ça fait 25 ans que je fais de l'urbanisme. La droite, la gauche font les mêmes conneries... »* (Représentant de la Chambre d'agriculture).



Vue du parc Lancelot

La thématique de la végétalisation souligne une conception datée de la fonction des espaces verts dans le milieu urbain mais indique aussi que le traitement sectorisé de cette problématique (c'est-à-dire confié aux services espaces verts) pendant longtemps n'a pas permis de saisir les possibilités en termes d'amélioration des pratiques et des techniques mises en œuvre par les agents. Ainsi, selon leur responsable, les propositions voire même les opérations menées n'ont pas suscité d'attention particulière car elles ne permettaient pas d'insuffler une dynamique intéressante dans les pratiques des agents. Ainsi, la mise en place d'une prairie fleurie à proximité du parc, n'a pas été suivie par les agents eux-mêmes. « *Les parties semi-sauvages du parc... à la place de tout du long, en-dessous c'est du gazon... j'avais eu l'idée de faire une prairie fleurie. Mes associés ont mis un point d'honneur à ne pas s'en occuper. La prairie fleurie, en un an et demi, c'était foutu. Ça aurait été un poumon vert, ça faisait de la fleur, ça coûtait pas un rond, il y avait l'arrosage intégré, c'était tout calé... Mais bon, voilà, on ne peut pas être partout. Il faut toujours dire de faire ça ou ça, alors qu'une personne qui a du métier... le management est très difficile dans une mairie* » (Responsable des Espaces Verts).

Pour celui-ci, les équipes sont insuffisamment formées ou sensibilisées à la fois aux nouvelles pratiques comme aux nouvelles conceptions de la végétalisation en ville. Il pointe particulièrement du doigt les disparités de formation de son équipe et la faiblesse des suivis de projets en son sein. « *Au début, on était trois sur le service, puis ça a augmenté, puis ça a baissé à nouveau, puis on a fait venir les amis des amis qui n'étaient pas compétents dans le service espace verts. Dans certaines collectivités, on s'est servi des espaces verts comme bouche trou...s'il y a des personnes vaillantes ça va... Dans mon service, j'ai un bûcheron, j'ai un jardinier, un serrurier, un plombier et un carrossier. Conclusion je n'en ai qu'un qui est vraiment du métier, même si les autres ont la fibre verte...* » (Responsable Espaces Verts).



Dans le cadre d'une implantation de TVB, ces carences de compétence et de motivation des agents pourraient être problématiques. En effet, la réorganisation des pratiques et l'acquisition de nouvelles techniques semblent être une épreuve tant elles reconfigurent les relations professionnelles entre agents et au niveau de la chaîne hiérarchique. Cette reconfiguration a déjà été éprouvée sur Privas avec la mise en place du ZéroPhyto, qui a connu sur la commune une expérimentation puis son abandon devant les hésitations. Après une période d'essai et devant le temps qu'exige le recours aux techniques usuelles, les agents ont commencé à se plaindre de la contrainte temporelle et n'ont pas porté ce renouvellement des pratiques. Après l'avoir imposée dans les pratiques des agents, les élus ont changé d'orientation, signe d'un flou dans les priorités environnementales et d'une attention trop prononcée aux desiderata des agents. *« Le ZéroPhyto.... je suis celui qui a demandé du ZéroPhyto... J'ai fait le premier plan de désherbage en 2008 et j'ai montré que ça marchait s'il y avait de la communication... Du coup, il n'y en a pas trop eu, ça a été un manqué politique, un manqué technique parce que pas suivi... Les mecs ils ne comprennent plus, parce que quand vous les avez fait piocher, mes gars sont restés un mois et demi à faire les inter tombes au cimetière au balai et mettre au propre... Et puis après l'équipe suivante en a eu marre et ils ont demandé du round up. Ce sont les agents qui ont eu gain de cause »* (Responsable des Espaces Verts).

Ceci indique une compréhension et une motivation faible quant à l'intérêt d'apporter de nouvelles pratiques, et ce en dehors de toute considération environnementale. Les routines professionnelles semblent figer les innovations et provoquer une adhésion aux pratiques instituées. Cet attachement pose la question de la qualité de la formation reçue par les agents. Sur Privas, peu de personnes reçoivent une actualisation régulières des pratiques. Pour le responsable des espaces verts, l'éloignement vis-à-vis des centres de formation explique les différences entre communes de grandes agglomérations et territoires moins sensibilisés sur ces enjeux : *« Quand vous allez dans ces formations, vous croisez des jardiniers d'Eybens, de Fontaine, ils y sont tout le temps.... J'ai un gars dans mon équipe qui est motivé, qui vient de la propreté urbaine, il veut s'investir mais d'ici 4 ou 5 ans, il n'aura plus le goût, ça va le démoraliser... Dans une ville comme Privas, on pourrait très bien avoir le label « une fleur ». C'est motivant, vous avez bossé, vous avez des compositions, des beaux espaces mais là entre les arrêtés, la maladie du buis, la démotivation de certains agents c'est très difficile... La TVB va peut être réorganiser les choses mais les gens n'aiment pas le changement... »* (Responsable des Espaces Verts).

De la même façon, la végétalisation du quartier de Besignolles, opérée en partie par les habitants, aidés en cela par les agents, a été une opération qui ne s'est pas renouvelée dans d'autres quartiers de la ville notamment en raison des résistances des agents eux-mêmes.

« Le chemin de Besignolles, c'est une chose où le service a participé, mais il y a eu un hic... Mes collègues sont contre ce type de fleurissement. Ça va à l'encontre de ce qu'on leur a expliqué il y a dix ans de cela... Il y a dix ans, les bords de route, on fauchait et on en parlait plus alors que là, on apporte de la végétation en périphérie de ville, il faut changer les habitudes. Quand vous avez 50 ans c'est très difficile. La connaissance du végétal elle est fondamentale... »(Responsable des Espaces Verts)



La végétalisation de Besignolles représente une opération TVB en tant que telle, mais avec la particularité d'avoir été développée par un paysagiste travaillant au département et de proposer une participation des habitants. Portée en partie par la commune, cette expérience a bénéficié de supports techniques de la ville mais n'a pas été reproduite dans d'autres quartiers. Le projet a été pensé dans sa reproductibilité, en y adjoignant la participation des habitants comme argument. Mais le projet n'a pas été porté par la commune en raison, notamment, de l'adhésion relative des agents municipaux à ce type de projet. La commune n'hésite cependant pas à communiquer sur cette expérience en arguant de la difficulté à reproduire l'expérience en raison d'une topographie contraignante et d'une urbanisation prononcée.



« L'expérience menée à Besignolles, on a végétalisé un quartier entier de la ville qui associe les voisins dans une végétalisation du quartier, on voudrait l'appliquer dans d'autres quartiers de la ville. Bon c'est vrai qu'on part d'une situation qui est compliquée, c'est une ville administrative, une ville de préfecture avec une implantation de personnel d'attachés territoriaux et des fonctionnaires de la fonction publique et ce n'est pas facile, il y a de nombreux bâtiments avec une topographie difficile et elle n'est pas facile à équiper sur ce plan là... » (Maire de Privas).

L'exemple de Privas est un indicateur de l'importance qu'il y a à donner aux agents une compétence et une reconnaissance pour maintenir et entretenir un espace tel que la TVB. L'étude nous apprend ainsi que si le niveau de la connaissance des élus autour de ses problématiques est décisive pour accroître l'acceptabilité de la TVB, l'adhésion des agents à ces principes est tout autant capitale. La focalisation des présentations CAUE en direction des seuls élus, aussi importante soit elle, ne doit pas cependant occulter les questions de mise en œuvre au sein d'un contexte professionnel et municipal qui accueille plus ou moins bien la remise en cause de leur fonctionnement institué. Au-delà de la promotion des nouvelles pratiques, il s'agit d'être attentif à certains agents, conscients et au fait des nouvelles pratiques, mais qui ne peuvent porter une dynamique novatrice sans une reconnaissance de la part de leurs élus.



La végétalisation participative du quartier de Besignolles

4- La compréhension des informations et les formations spécifiques à la TVB

Privas illustre en ce sens la complexité des dynamiques internes qui favorise l'accueil, la réception, la compréhension et l'adhésion aux nouvelles thèses et principes structurant les approches environnementales. Sur ce point, le canevas des formations en direction des élus, aussi pertinentes soit-elles sur le contenu et les apports concrets qu'elles proposent, ne génère qu'un intérêt limité de la part des élus, surtout en raison de leurs contraintes d'agendas, mais aussi de par la focalisation sur l'aspect réglementaire.

Les réunions de présentation et d'informations sont en effet des moments cruciaux pour capter l'attention et susciter l'intérêt des élus dans l'idée de porter le projet TVB. Les CAUE testent ainsi plusieurs formats allant de formats courts aux présentations longues où sont exposés les différents avantages de la TVB, les conditions de mise en œuvre comme la dimension réglementaire. Pourtant, dans la diversité des formats et formations proposés, subsiste un manque d'adhésion et de réception des contenus, moins par leur qualité que par l'encombrement informationnel que rencontrent les élus. Les formats proposés prennent en compte ces contraintes de temps et de saturation de l'information en prenant soin de s'adapter aux élus : *« On part sur des formats d'une journée, on a testé un nouveau format qui est l'Urba Flash, c'est 18h-20h, en essayant de voir si ça leur convient en fonction de leur dispos. Mais ça ne marche pas trop non plus... Le format journée semble mieux. On fait six sessions plus quelques sessions urba flash sur une année, c'est déjà bien complexe à organiser... Avec les élus, c'est beaucoup de pédagogie et sensibilisation et si besoin on organise des visites à l'extérieur pour montrer comment ça se passe ailleurs »* (CAUE07).

Accompagner le cheminement, susciter l'intérêt et maintenir l'adhésion en dépit des contextes municipaux et de la complexité des enjeux, telles sont les difficultés mises en avant dans les entretiens. Les contraintes réglementaires et financières représentent les principales difficultés et le besoin de montrer l'échelle des dépenses se fait vite sentir : *« Apporter des arguments rationnels qui les rassurent, quand on est en phase d'élaboration du PLU comme c'est notre cas, il fallait démontrer que ça n'allait pas les retarder ou remettre en cause la révision du PLU. En dehors de ça, quand on rajoute quelque chose qui n'est pas obligatoire, ça fait beaucoup de choses à la fois, il faut les rassurer, et leur dire que ça ne coûte rien... Mais les élus nous ont dit aussi "ces préconisations vont être publiées et si on ne les met pas en place, on nous le reprochera..." Il y a des résistances qui vont jusque là... »* (Secrétaire de mairie).

Deux options semblent prévaloir dans la façon de présenter des logiques argumentatives pouvant influencer sur les représentations : partir de la règle existante ou partir de l'exemple. Dans le cas de la dimension réglementaire, l'explicitation se fait en prenant comme base de départ le projet lui-même, qui est présenté de façon à faire comprendre le sens du projet d'aménagement puis sa réalisation comme les options potentielles. *« La réception des contenus, ça dépend de quoi on parle... Quand on parle d'urbanisme réglementaire, on essaie toujours de partir du projet et de montrer comment on fait. Le retour des élus, c'est beaucoup, voire trop à retenir... Souvent les élus se retrouvent propulsés dans des commissions et dans les petites communes, c'est chaud de se retrouver à composer avec autant de contraintes réglementaires car en plus ça change tout le temps. Il y a beaucoup de positions fatalistes, on n'a pas de sous, on n'est pas accompagné... La trame verte et bleue, c'est un truc en plus, à part dans les communes du sud Ardèche, où il y a une mentalité soixante-huitarde avec des élus investis dans le PNR. Avec eux c'est plus facile... »* (CAUE07).

24 La démonstration par l'exemple semble avoir la faveur dans la mesure où elle permet de mettre en avant les qualités formelles et concrètes de l'opération. Ces observations viennent ainsi compléter un travail d'information réalisé au préalable apportant par l'exemple et la monstration la gamme des possibles et des éventuelles externalités, tout en rappelant le principe de bioversité : *« L'exemplarité, c'est montrer qu'on a réussi l'opération, que la trame verte est maintenue, que le martin pêcheur, il y est toujours parce qu'on aura fait en sorte. Il faut déjà que la personne ait envie de recevoir ses pairs et que ça soit lui qui parle et pas l'archi du CAUE. C'est exemplarité et témoignage, et là peut-être ça évolue, mais c'est vrai qu'on commence à recenser ces opérations pas forcément sur la TVB, par exemple en essayant d'influer sur le traitement du pluvial... C'est une bonne clé d'entrée pour mettre un peu de nature dans le béton et faire comprendre qu'une mobilité douce avec une cunette, ça peut se faire... Ou alors une place de parking avec, à la place de l'enrobé, du drainant. On voit ça dans les grandes villes, ici ils se posent pas la question... »* (Représentant de la Chambre d'agriculture).

Le Maire souligne également cette nécessité de contourner la contrainte de la réglementation par la démonstration par l'exemple. *« Dans les petites communes, c'est pas la même chose, ils sont moins confrontés car ils sont pris dans la nature. Il n'y a pas de problèmes de cet ordre là... Ils auraient besoin d'expertise, et c'est là que c'est intéressant de faire s'étendre la dynamique à partir d'expériences. On ne*



Aménagement récent de la place de la Mairie

peut pas convaincre les gens sans se référer à des expériences réussies. Il faut s'appuyer dessus, c'est pour tous les projets comme ça... Arriver à prouver qu'un projet peut se faire à moindre coût et que ça marche, c'est facile à reproduire » (Maire de Privas).

Pour le Maire de Privas, le premier écueil est effectivement financier mais la combinaison des projets par l'intermédiaire d'opérations croisées permet souvent, selon lui, d'apporter une touche de végétalisation dans des projets qui n'en comportent pas toujours. Selon lui, la sensibilité écologique qui touche une partie de la population favorise ces démarches : « *Le premier frein est financier, il faut trouver les moyens et convaincre du bien-fondé d'aménagements de ce type là... Parfois, on est en difficulté entre une route qui sert à 1000 habitants et aménager un lieu sur le plan paysager pur. C'est parfois difficile à défendre mais on essaie de consacrer dans chaque projet une part non négligeable, une part plus vertueuse de fleur, d'arbustes, etc. La tendance aujourd'hui, il y a dix ans je me disais qu'on n'arriverait jamais à convaincre grand monde, aujourd'hui c'est plus facile, les gens ont besoin de calme, de nature. La nature reprend ses droits, même les citadins, même les gamins veulent plus de propreté, de fleurs, d'animaux... On va s'appuyer là-dessus, c'est une volonté forte* » (Maire de Privas).

S'appuyer sur une « tendance » semble être ici un vœu pieux car les délibérations sur ces thématiques au sein des différentes instances semblent être plus complexes à résoudre que de simplement s'inscrire dans l'air du temps ou de combiner les projets pour qu'ils puissent passer plus facilement. C'est l'avis du représentant de la Chambre d'agriculture qui fait le constat d'une instrumentalisation de la TVB : « *La TVB, lorsqu'il n'y pas d'enjeu urbain, ça ne gêne pas... Le seul corridor qui se justifiait, la première chose qu'ont proposée les élus, c'est une résidence pour personnes âgées friquées, ça montre bien que quand ça gêne, la biodiversité passe vite à la trappe... Et en plus, les mesures compensatoires, faire des parcs avec des grilles pour empêcher les résidents de sortir et proposer des grilles avec un maillage suffisamment large pour que la petite faune puisse passer, il n'empêche que la faune passe mieux quand il n'y a pas de grille. On va en faire un parc urbain ou périurbain qu'on arrosera peut-être avec l'eau de la rivière... On massacre un espace naturel avec un patrimoine pour en faire quelque chose de jardiné. Le bureau d'étude avait remarqué qu'il y avait sur ce site des espèces remarquables... les retraités y sont peut-être très bien mais parc ou pas parc, le piaf, il s'est barré. Sur cet argument-là, il n'y pas de prise, on ne va pas freiner le développement pour un martin pêcheur... Les grands opérateurs d'infrastructures, ici, je ne parle même pas du chantage à l'emploi parce que là, ils ne vont même pas créer beaucoup d'emploi dans ce projet-là... Je pense que les élus, ça les emmerde, la TVB, ça les emmerde... À Privas, il y a l'adjoint, il est gentil comme tout mais c'est 10% de l'iceberg, je ne sais pas comment il fait en conseil municipal pour défendre un projet environnemental...* » (Représentant de la Chambre d'agriculture).

Développer une culture commune au sein de la population des élus semble être ce qui favorise les implantations d'opérations de type TVB mais leur qualité et leur contenu ne semblent toutefois pas suffisants pour engendrer une dynamique à l'échelle d'un territoire : « *On a un souci sur la formation des élus... il est clair qu'on a toujours le même public. Sur 343 communes, c'est toujours les mêmes, y compris dans le turn over des élections. On s'aperçoit que ceux qui sont réélus et qui ont déjà fait le cursus de formation, on les retrouve dans le deuxième cycle de formation mais pas de nouvelles têtes, ça c'est un réel souci. Comment amener des gens et voir l'intérêt de réfléchir et la notion de projet urbain, ça ne va pas loin... On a encore le même discours que dans les années 2000 où on a commencé à parler de projet PLU... Il y a encore l'idée que l'on ne vient pas en Ardèche pour s'installer sur moins de 1500m²... et on a encore en 2017 des conseillers municipaux qui raisonnent comme ça. Les gens sont attirés par les formations s'ils y voient un résultat à court terme. Ce n'est pas une formation intellectuelle, ce n'est pas qualifiant... Certains transferts de compétences, les élus ont l'impression qu'on les a mis un peu à poil... Alors aller se former sur de l'intellectuel alors qu'on a un service instructeur qui fait le boulot et que l'intercommunalité fait que l' élu a moins de poids décisionnaire, ça peut être un frein. Ce n'est pas un domaine qui est très juteux et c'est plutôt un nid à emmerdes... Dans une petite commune, on connaît tout le monde... Mais c'est ce que je leur dis souvent, si vous faites un PLU pour être élu, c'est pas un PLU... On a tous les mêmes discours que ça soit les CAUE, les bureaux d'études, sur comment intéresser les gens. Je pense que c'est l'exemplarité... montrer ce qui marche dans une petite commune avec un maire qui est cuistot dans une collectivité et qui n'est pas sénateur, ça peut être quelque chose de positif » (Représentant de la Chambre d'agriculture).*

L'exemplarité est un argument non coercitif, qui reçoit les faveurs des interviewés mais qui montre ses limites quand les questions territoriales prennent le pas sur les intentions environnementales. L'exemple de Privas est éclairant à ce sujet car il souligne la plasticité des façons de faire la promotion et la réalisation des projets d'aménagements de type TVB. Cette expérimentation sur le territoire ardéchois montre également la nécessité de penser un canevas de présentations et de formations qui prennent en compte une complexité tout autre que les seules questions techniques de mise en œuvre. Les logiques argumentatives se doivent ainsi de tenir compte des soubassements « systémiques » qui participent à la réception des informations délivrées comme de l'adhésion aux principes environnementaux ou naturalistes de la TVB.



Écosystème des usages existants et des leviers pour développer les TVB à Privas

